

DEC152241DR18

**Décision portant nomination de Mme DEBEAUVAIS aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 8198 intitulée Evolution Ecologie et Paléontologie**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC 142119DGDS portant création de l'unité mixte n° 8198 intitulée Evolution Ecologie et Paléontologie et nommant M. VEKEMANS en qualité de directeur ;

Considérant que Mme DEBEAUVAIS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée à l'Ecole Centrale de Lille du 05 au 06/10/ du 05 au 06/11 et du 03 au 04/12/2015 par le CNRS, les Universités Lille1 et Lille2, l'INSERM, L'Ecole Centrale Lille, l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille et l'ENSAIT.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Laurence DEBEAUVAIS, TCN, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 8198 intitulée Evolution Ecologie et Paléontologie, à compter du 05/12/2015.

Mme Laurence DEBEAUVAIS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453, susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Laurence DEBEAUVAIS, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.



**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 15/12/2015

Le directeur de l'unité  
Xavier VEKEMANS

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Françoise PAILLOUS

Visa du Président de l'Université Lille1  
Philippe ROLLET